

# L'aménagement des érabières : des choix pour l'avenir

PAR CHANTAL TURBIS, PIERRE DESROCHER, Ph. D., ing.f., ET DANNY RIOUX, Ph. D.

Partenariat innovation forêt présente la dernière fiche technique d'une série de quatre visant à informer sur la santé et l'aménagement des érabières au Québec.

Chacune a porté sur un thème particulier :

- 1) un bref historique,
- 2) les insectes ravageurs,
- 3) les blessures et les maladies,
- 4) l'aménagement des érabières.

Le maintien de la santé d'une érablière dépend en grande partie du mode de gestion forestière mis en pratique. La qualité du site, le moment et l'ampleur des éclaircies ainsi que l'entaillage détermineront en partie l'état de santé de l'érablière et sa productivité. Cette fiche propose des recommandations issues des derniers résultats de la recherche sur l'aménagement du site et sur l'entaillage.

## L'AMÉNAGEMENT d'une érablière

Pour aménager judicieusement une érablière, il importe de bien la connaître. Il s'agit d'abord de favoriser une bonne diversité d'essences compagnes dans le peuplement, car elles contribuent au maintien à long terme de la santé des érabières. Ainsi, des essences comme le chêne rouge, le hêtre et le bouleau augmentent la résilience au verglas. La présence de tilleuls, de bouleaux et de frênes améliore la fertilité du sol et réduit l'acidité de l'humus. Une proportion de 10 % à 20 % de la surface terrière en essences compagnes devrait donc être conservée dans l'érablière.

### Diversité des essences et couvert fermé



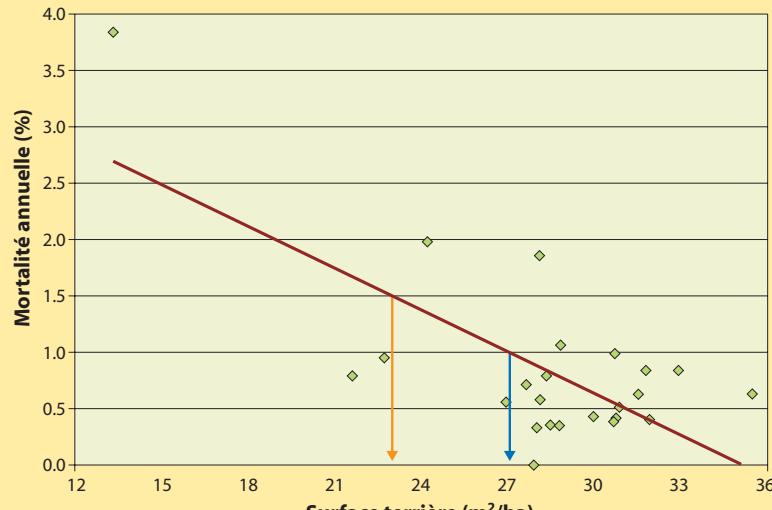
Photo : RNCAN

Le maintien d'une surface terrière supérieure à 22 mètres carrés à l'hectare et d'un couvert fermé constituent un autre aspect de l'aménagement du peuplement. Une telle surface terrière réduit le risque de dépérissement et diminue les dommages provoqués par le verglas. Afin de favoriser la vigueur du peuplement, les éclaircies devraient être fréquentes, mais de faible intensité (3 % - 5 % de la surface terrière). Elles serviront d'abord à éliminer les arbres défectueux et peu vigoureux. Il est aussi souhaitable d'éliminer rapidement les arbres morts.

Par ailleurs, il importe de surveiller les ravageurs et d'être en mesure de les reconnaître, afin de pouvoir intervenir au bon moment. Les actions contre les insectes se limitent généralement à la prévention (voir Fiche technique 2 – *Des insectes à profusion*, Progrès Forestier, août 2006, numéro 178).

Un autre moyen simple de préserver la santé d'un peuplement consiste à éviter de blesser les racines et les troncs. Non seulement l'arbre doit-il utiliser une énergie précieuse pour guérir, mais les blessures sont autant de portes ouvertes aux infections et aux caries.

Une surface terrière supérieure à 22 m<sup>2</sup> est recommandée



Source : NAMP, Québec



## ÉRABLIERE

Photo : RNCAN-SCF

## CONCLUSION

Chaque érablière est unique et il appartient à son propriétaire d'appliquer les recommandations d'aménagement appropriées.

## UN MOT sur l'entaillage

Les érables peuvent être entaillés tous les ans durant plusieurs décennies si l'entaillage est bien fait. Par contre, un mauvais entaillage peut gravement endommager les arbres et compromettre leur santé et les futures récoltes de sève.

En entaillant un érable, on crée une blessure que l'arbre doit cicatriser en créant une zone de compartimentage (voir Fiche technique 3 – *Attention aux blessures... maladies en vue!*, Progrès Forestier, octobre 2006, numéro 179). Toute nouvelle entaille devrait donc être faite de manière à éviter de toucher les zones cicatrisées des vieilles entailles qui contiennent le bois coloré. Ceci implique d'abord de limiter le nombre d'entailles par arbre et de respecter une certaine distance entre elles. De plus, on devrait tenir compte du taux de croissance en diamètre de l'arbre pour déterminer la profondeur de l'entaille. Plus cette croissance est forte, plus rapidement le producteur pourra réentailler dans le même axe qu'une ancienne blessure, tout en demeurant dans la zone de bois sain renfermant la sève convoitée.

Par ailleurs, en collaboration avec le Centre ACER, une étude a permis d'observer l'effet de traitements d'entailles appliqués quelques jours

après l'entaillage sur le volume de bois coloré produit. L'application d'une pâte de lanoline dans l'entaille pour empêcher le contact de l'air réduit significativement la présence de bois coloré. Les producteurs auraient donc avantage à faire leur récolte sous le meilleur vide possible et de traiter par la suite les entailles de façon à réduire ou empêcher toute entrée d'air dans l'arbre favorisant le développement du bois coloré. Par ailleurs, cette étude a aussi permis de confirmer que le paraformaldéhyde, dont l'utilisation est interdite, amplifie la formation de bois coloré.

Source : Chantal Turbis, Pierre Desrochers, Ph. D, ing.f., et Danny Rioux, Ph. D., Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

### PARTENARIAT INNOVATION FORêt (PIF)

1055, rue du P.E.P.S., C. P. 10380, succ. Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1V 4C7

Tél. : 418 648-5828 / 418 648-3770

Téléc. : 418 648-3354 Courriel : pif@mtl.feric.ca

**Partenariat innovation forêt** est le fruit d'une initiative conjointe entre FERIC (Institut canadien de recherches en génie forestier), Forintek (Institut de recherche sur les produits du bois du Canada) et le Service canadien des forêts (SCF). Sa mission est de favoriser l'adoption de mesures innovatrices en aménagement forestier, et ce, par un meilleur transfert de connaissances entre les chercheurs et les utilisateurs.



Partenaire principal de PIF :

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Canada Economic Development for Quebec Regions

Canada

© PARTENARIAT INNOVATION FORêt, 2007